

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

BORDEREAU DE VERSEMENT

Lycée Professionnel François Mansart rue Jacquard 692540 Thizy les Bourgs

CONTRIBUTION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE- SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Le LP François Mansart de Thizy les Bourgs est éligible au solde de la Taxe d'Apprentissage au titre de ses 8 formations. En 2020, vous devez obligatoirement flécher un établissement : choisissez le LP François Mansart de Thizy les Bourgs en versant les 13% du solde de la Taxe d'Apprentissage.

Votre contribution doit être versée directement au LP François Mansart de Thizy Les Bourgs, numéro RNE 0692450N sans inter médiation, par chèque ou virement.

VOTRE ENTREPRISE	
Nom de l'entreprise	
Adresse	
Code postal et Ville	
Numéro de SIRET	
Numéro de TVA Intra	
LE/LA RESPONSABLE TAXE APPRENTISSAGE	
Nom et prénom du/de la responsable taxe d'apprentissage	
Fonction	
Numéro de téléphone	
Adresse mail	

VERSEMENT AU TITRE DES FORMATIONS:

Bac pro Technicien en Installation des Systèmes énergétiques et Climatiques

CAP monteur en installation Thermique

CAP Béton Armé

CAP menuisier fabricant

CAP Plâtrier Plaquistre

CAP Carreleur Mosaïste

CAP peintre Applicateur de revêtements

CAP Maçon

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation			
10071	69000	00001004866	16	TPLYON			
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1690	0000	0010	0486	616	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

LP FRANCOIS MANSART

Merci d'envoyer ce document dûment complété, accompagné de votre règlement (si règlement par chèque), avant le 31 mai 2020 à : **LP François Mansart rue Jacquard 69240 Thizy les Bourgs**